

## **Conferencia Parlamento Portugal**

Senhores Deputados da Assembleia da República de Portugal, integrantes do Grupo de Trabalho para a Consolidação Legislativa

- Senhor Vicepresidente da Comissão Europeia
- Senhoras e senhores Deputados
- Senhor Embaixador de Espanha
- Autoridades
- Minhas senhoras, Meus senhores
- Excelências

Quero agradecer em primeiro lugar o honroso convite para participar nesta conferência “Simplificar e Melhorar a Lei”, uma oportuna iniciativa do parlamento de Portugal que é para nós uma referência.

Para o Governo de Catalunha é um privilégio partilhar as experiências nesta área com representantes de outros governos europeus.

Apreciamos as boas práticas que nos ensina Portugal, terra de diálogo, ponto de encontro de culturas, ponte de civilizações.

Gostamos de estar aqui.

Muito obrigada

Merci beaucoup, c'est un honneur pour moi que de pouvoir présenter devant cette chambre les axes du Plan de réforme de l'Administration de la Generalitat de Catalunya (Généralité de Catalogne, gouvernement catalan) et de son secteur public, une priorité du gouvernement catalan.

Notre société a évolué et l'a fait rapidement, c'est pourquoi il est nécessaire que l'Administration le fasse elle aussi au même rythme. Notre société est face à de nouveaux défis beaucoup plus complexes et, pour les affronter avec succès, nous devons renforcer nos institutions.

Et renforcer nos institutions passe par la modification des modèles organisationnels de l'Administration et de son secteur public, des aspects structurels, normatifs, budgétaires ou de gestion des ressources humaines.

La réforme conçue d'un point de vue stratégique à moyen, mais surtout à long terme, impulse des mesures structurelles pour un nouveau modèle de gouvernance et s'inscrit dans l'action gouvernementale des deux dernières législatures.

Elle implique également un profond changement conceptuel des administrations publiques, un changement qui comporte une avancée qualitative dans la façon dont les citoyens perçoivent l'Administration et dans la façon dont ils interagissent avec les institutions publiques.

De fait, il s'agit d'une réforme dont l'implémentation est en cours depuis trois ans. Un pays ne peut pas avancer ou améliorer son autogouvernement, ni être plus compétitif, si en tant qu'administration publique nous ne nous adaptons pas aux nouveaux défis et besoins des citoyens.

C'est pourquoi la réforme veut impulser une Administration plus transparente, plus souple, plus professionnelle, plus qualifiée, plus engagée et plus tournée vers les résultats. Pour gagner en efficience et en efficacité, il est nécessaire d'introduire des changements dans la gouvernance, dans les structures, dans les processus et dans la façon de faire.

Pour ce faire, le Gouvernement de la Generalitat a mené à bien différentes modifications normatives destinées à la simplification et la rationalisation de structures, dans le but d'orienter l'Administration Publique de façon à répondre aux demandes de nos citoyens.

Et c'est en ce sens que j'aimerais souligner leur rôle substantiel :

**Les lois omnibus**, car elles représentent un premier pas vers la réactivation de l'activité économique et la création de bénéfices en termes d'économie et d'efficience.

La première mesure implémentée par le Gouvernement catalan a été une réduction importante de sa structure politique.

D'ailleurs, son implémentation en 2011 a permis une réduction de 20% des services de l'Administration Publique Catalane, une réduction de 23% des hauts postes; et une réduction de 43% du personnel éventuel.

En tant qu'Administration, nous sommes conscients des changements constants et des besoins et attentes des citoyens. Des changements dus à des facteurs accélérés de la complexité et de l'incertitude tels que la globalisation, l'innovation technologique, le besoin de contention de la dépense publique ou la crise de légitimité des institutions publiques.

C'est pourquoi nous recherchons une administration plus orientée vers les résultats, plus attentive à l'offre qu'à la demande, avec une plus large vision institutionnelle, et avec des propositions de réforme qui garantissent la continuité et la qualité des Services publics, et qui dynamisent l'économie.

Notre objectif : une administration plus efficiente qui garantisse une utilisation optimale des ressources publiques.

Tout ce processus est actuellement mené de façon graduelle à travers trois grands champs d'action :

**Primer champ : transparence, reddition de comptes et accès à l'information.**

La transparence en tant que force motrice de changement, d'amélioration continue et de rapprochement de l'Administration vis-à-vis du citoyen.

Le 29 décembre dernier, le Parlement catalan a approuvé la Loi de transparence, d'accès à l'information publique et de bonne gouvernance, très ambitieuse.

La Loi a pour objet de réguler et de garantir la transparence de l'activité publique et le droit d'accès des personnes à l'information et à la documentation publiques. Elle établit également les principes et les obligations de la bonne gouvernance conformément à ceux que doivent respecter les hauts postes, le personnel de l'Administration et le reste des personnes auxquelles s'applique la Loi.

Elle encourage la participation et la collaboration entre citoyens et régule le régime de garanties et de responsabilités en cas de non-respect de cette Loi.

### **Second champ : efficience**

Avec deux importants secteurs d'application, le premier en matière de ressources humaines, et le second en matière de simplification des démarches administratives.

En matière de ressources humaines, en développant un modèle qui, à travers des changements normatifs, introduit davantage de niveaux de flexibilité et facilite les processus de professionnalisation et de mobilité.

Mais l'étape la plus transcendante et importante qu'a franchi le Gouvernement de la Generalitat au cours des derniers mois est sans nul doute l'approbation du projet de loi de simplification administrative.

Un projet qui représente un changement radical dans le modèle de relation entre les citoyens et l'administration, qui accorde toute confiance à l'entrepreneuriat et qui contribuera sans nul doute, en facilitant les procédures administratives lors de la création d'entreprise, à la réactivation économique, en créant des postes de travail.

Cette norme introduit la déclaration responsable et la communication préalable en tant que mécanismes de contrôle pour l'établissement de ces activités.

Ainsi, les projets considérés sans aucun risque ou présentant un risque faible recevront une habilitation automatique et seront soumis à un régime de contrôle postérieur au début de l'activité.

Autrement dit, l'Administration accorde sa confiance à l'entrepreneur, en tant que créateur d'activité économique et d'occupation.

Bien sûr, un régime de sanction pour les cas de non-respect a été établi. Mais même pour ces cas, le processus a été prévu pour être compatible avec le maintien de l'activité, excepté pour les cas à haut risque.

L'application de la norme profitera chaque année à 53 700 nouveaux projets d'entreprise avec des économies d'environ 68,4 millions d'euros.

Avec ce projet de loi, nous cherchons à « rendre la vie plus facile au citoyen, surmonter les obstacles lors de la mise en place d'une activité économique, réduire les démarches et gagner en efficacité en supprimant les charges administratives ».

Il convient de souligner que ces activités représentent 74% de l'activité économique du pays, soit environ 429 000 sociétés qui font vivre plus de 1 462 000 personnes.



C'est pourquoi l'impact prévu de cette mesure est si important, pour l'ensemble de l'activité économique du pays.

La simplification administrative n'est pas une obligation des Administrations publiques, mais un véritable droit subjectif des citoyens, des sociétés et des professionnels.

Nous avons également misé sur le guichet unique entrepreneurial afin de pouvoir effectuer à un seul endroit, de façon électronique ou présentielle, toutes les démarches des administrations publiques catalanes qui concernent les sociétés et les professionnels.

**Le Plan de Guichet Unique Entrepreneurial** a permis de supprimer près de 80 démarches qui concernaient l'activité économique, et de simplifier presque 400 démarches administratives.

Ces mesures, parmi lesquelles figurent la consolidation de la facture et de la valise électronique et le gestionnaire électronique de subventions, sont complétées par d'autres mesures déjà mises en place, en utilisant les TIC comme levier de changement.

### **Le troisième champ : éthique et professionnalisme**

Pour être plus professionnels, nous devons pouvoir développer, entre autres, une culture de l'éthique, de l'évaluation de la gestion et des résultats.

Nous voulons que la gestion de l'éthique dans le secteur public s'entende au sens large, avec des valeurs qui inspirent et déterminent le comportement de toutes les personnes au service des politiques publiques.

En ce sens, nous avons approuvé un code de bonnes pratiques pour les hauts postes la Generalitat de Catalunya, qui intègre des valeurs telles que l'efficacité, l'intégrité, l'honnêteté, la prudence, la transparence, l'austérité et l'engagement effectif vis-à-vis du pays et des citoyens, en

tant qu'élément clé pour impulser la culture de la transparence et de l'intégrité.

Le ferme engagement pour la professionnalisation nous a conduits à l'élaboration du projet de Loi de la direction publique professionnelle, une norme qui garantit l'adéquation professionnelle et le bon suivi des personnes qui, sur concours public, accèdent à ces postes de direction.

Je dois vous dire que dans ce domaine, nous avons tenu compte, entre autres, du modèle récemment mis en place au Portugal.

Nous croyons à la nécessité de créer un espace intermédiaire entre le domaine strictement politique et celui de la fonction publique. Cet espace intermédiaire permettrait de mieux gérer cette complexité.

La professionnalisation de la direction publique renforcera l'efficacité en améliorant les résultats de la gestion au bénéfice des citoyens.

Toujours dans le domaine de la professionnalisation de l'Administration, il est également nécessaire de tenir compte des concepts d'innovation et de talent.

La gestion du talent et la création d'environnements de travail qui suscitent la créativité impliquent une série de changements organisationnels aussi bien en matière de gestion des ressources humaines qu'en matière de gestion des connaissances.

Innovation et talent pour transformer l'Administration, et une nouvelle gestion des ressources humaines, mieux adaptée.

Nous développons également les processus de collaboration entre les secteurs public et privé, dans le but de garantir les standards minimums de qualité, et renforcer les capacités internes de l'Administration afin de les gérer de façon adéquate, en comptant sur la participation

citoyenne et la collaboration du monde entrepreneurial et du secteur tertiaire.

Dans les grandes lignes, ceci est le plan de réforme du gouvernement catalan. Un plan ambitieux qui implique un changement réel des structures de la nouvelle administration.

Un plan que mène une administration leader, plus décidée à tenir le gouvernail que les rames.

Une administration intelligente, qui sait résoudre les difficultés de réalités complexes.

Plus technique, avec des collaborateurs encore plus qualifiés.

Efficiente, décidée à tirer le meilleur profit de chaque euro.

Capable d'évaluer le coût valeur-opportunité des politiques publiques.

Ouverte, émotionnellement connectée aux citoyens, plus perméable, plus proche, plus accessible, plus flexible, plus plurielle et non uniforme, décentralisée, sans rigidités bureaucratiques, de gestion, capable d'intégrer le talent mais également de le retenir.

Une administration responsable, qui rend des comptes, transparente.

En définitive, une administration par et pour les citoyens.

Merci beaucoup.